

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5529>



# Liste des postes en services partagés

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Carrières - Mutations 2024 - Archives Mutations des années antérieures (pour mémoire) - Mutations 2018 -



Date de mise en ligne : jeudi 22 mars 2018

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

La liste des postes partagés est désormais publiée.

Le document joint présente l'état de ces postes par département et discipline.

La lettre V ou L dans la colonne "Observation" indique si le poste est vacant ou libéré lors du mouvement inter.

Il y a désormais dans notre académie 611 postes à compléments de service sur deux établissements. Ce chiffre est en augmentation de 14% par rapport à l'an passé et est une conséquence directe des moyens insuffisants attribués aux établissements et de la pression plus forte pour recourir aux heures supplémentaires.

La FSU est intervenue lors du CTA du 21 mars pour le dénoncer : *"La FSU y voit une dégradation des conditions de travail des enseignants. Elle rappelle que pour un enseignant, un CPE, travailler sur plusieurs établissements, complique son travail en imposant une adaptation à une nouvelle équipe pédagogique et à une nouvelle direction, à de nouveaux programmes parfois nombreux. Cela limite les possibilités des temps d'échanges formels ou informels avec les équipes pourtant nécessaires à la réalisation du travail. La contradiction avec la priorité affichée de bien être des élèves et des personnels est patente."*

**Avec le SNES, il faut agir pour la profession. La revalorisation de nos métiers passe aussi par la reconquête de conditions de travail dignes. Près d'un collègue sur 7, en ajoutant les TZR en services partagés, en suppléance, les contractuels en sont privés aujourd'hui. Se syndiquer, c'est renforcer et accroître les possibilités d'actions de la profession pour se faire entendre.**

<https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

**Liste des postes à compléments de service - rentrée 2018**